

Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail

Rapport du deuxième trimestre de 2015 à l'intention des intervenants

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

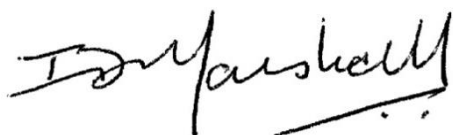
L'analyse par la direction de la situation financière et des résultats d'exploitation qui suit (le « rapport de gestion ») ainsi que les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités, tels qu'ils ont été approuvés par le conseil d'administration de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (la « CSPAAT »), ont été préparés par la direction au 30 juin 2015 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités ci-joints au 30 juin 2015 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date ont été dressés conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, en utilisant les Normes internationales d'information financière (« IFRS »).

Dans le présent rapport de gestion, « CSPAAT » ou les mots « notre », « nous » ou « nos », se rapportent à la CSPAAT. Ce rapport de gestion daté du 30 juin 2015 et tous les montants sont libellés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

L'information présentée dans le présent rapport de gestion comporte des montants fondés sur des estimations et des jugements éclairés. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion représentent les attentes, les estimations et les prévisions de la direction concernant les événements futurs fondées sur les renseignements actuellement accessibles et comportent des hypothèses, des risques inhérents et des incertitudes. Le lecteur est donc prié de noter que les résultats réels peuvent différer sensiblement de nos prévisions, car les circonstances et les événements futurs ne se produisent pas toujours de la façon prévue.

Le président-directeur général,



I. David Marshall

La chef des finances,



Pamela Steer

Le 24 septembre 2015
Toronto (Ontario)

Rapport de gestion

Table des matières

Rubrique	Page	Description
1. Revue du trimestre	4	Points saillants de notre rendement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015 comparativement aux périodes correspondantes de 2014
2. Résultats d'exploitation	7	Analyse détaillée de nos résultats financiers pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015 comparativement aux périodes correspondantes de 2014
3. Situation financière	15	Analyse des variations importantes dans nos états de la situation financière consolidés intermédiaires résumés non audités au 30 juin 2015
4. Sommaire des résultats trimestriels	16	Bref aperçu de nos résultats financiers par trimestre
5. Perspectives	17	Perspectives d'avenir de notre organisme
6. Contrôle interne à l'égard de l'information financière	17	Énoncé de responsabilité relatif au contrôle interne à l'égard de l'information financière
7. Mesure financière non conforme aux IFRS	18	Définition de notre mesure financière non conforme aux IFRS
8. Énoncés prospectifs	18	Mise en garde concernant les énoncés prospectifs
9. États financiers consolidés intermédiaires résumés	19	États financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le deuxième trimestre de 2015

1. Revue du trimestre

Points saillants de notre rendement pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015 comparativement aux périodes correspondantes de 2014

Le rapport de gestion suivant doit être lu à la lumière des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la CSPAAT au 30 juin 2015 et pour le trimestre et le semestre clos à cette date (les « états financiers consolidés intermédiaires »).

Points saillants financiers pour le trimestre clos le 30 juin 2015 comparativement au trimestre clos le 30 juin 2014 :

- Nous avons dégagé un résultat global total de 226 millions de dollars reflétant la solidité continue de notre performance opérationnelle attribuable à la croissance des produits tirés des primes et à l'amélioration des résultats en matière de retour au travail, ce qui a entraîné une diminution des paiements de prestations.
- Les produits tirés des primes ont augmenté de 109 millions de dollars, ou 10,0 %, ce qui reflète principalement une augmentation de 4,5 % des gains assurables en raison d'une modeste croissance des secteurs de l'automobile, de la construction, des soins de santé, de la fabrication et des services, et une légère hausse du taux de prime moyen imputé aux employeurs en 2015 par suite des changements dans la composition des secteurs d'activité et de l'élargissement de la protection en vertu de la législation présomptive pour les pompiers.
- Le portefeuille de placement de la CSPAAT a subi une perte de placement nette de 308 millions de dollars, représentant un rendement négatif de 1,2 % au cours du deuxième trimestre, soit une diminution de 827 millions de dollars comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent. Les résultats des stratégies des portefeuilles multiactifs (négatif de 2,1 %), des actions de sociétés ouvertes (négatif de 0,9 %) et des titres à revenu fixe (négatif de 1,8 %) ont subi l'incidence négative de la faiblesse des marchés des actions et des obligations, alors que les investisseurs croyaient que le renforcement de l'économie entraînerait une hausse des taux d'intérêt. De plus, la crise en Grèce a atteint son plus haut niveau à la fin du trimestre, ce qui a provoqué une incertitude temporaire sur le marché et la vente de titres. Le rendement des secteurs des infrastructures et de l'immobilier s'est établi à respectivement 1,5 % et 1,1 % et a été attribuable à la distribution des revenus. Bien que certains biens aient continué de prendre de la valeur, cette appréciation a été contrebalancée par une réduction de valeur de certains placements dans le secteur de l'énergie à l'échelle internationale et dans le secteur du détail du portefeuille immobilier à l'échelle nationale.
- Les paiements de prestations ont diminué de 37 millions de dollars, ou 6,0 %, ce qui représente une diminution de 1 503 ou 3,7 % des demandes de prestations par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, y compris des demandes de prestations immobilisées, ainsi qu'une baisse de 651, ou 6,0 %, des demandes de prestations de l'année de lésion considérée comparativement au deuxième trimestre de 2014.
- Les charges administratives et autres charges, avant l'affectation aux coûts des prestations, ont augmenté de 31 millions de dollars, ou 17,5 %, ce qui tient compte d'un bond des créances irrécouvrables de 10 millions de dollars, d'une augmentation des charges liées au matériel et à l'entretien de 7 millions de dollars, d'une progression des charges de régimes d'avantages à long terme de 4 millions de dollars, d'une hausse des services de consultation et professionnels de 3 millions de dollars et d'une montée des autres charges d'exploitation de 7 millions de dollars. Voir la rubrique 2 – Résultats d'exploitation, à la page 7, pour plus de détails.
- Les autres éléments du résultat global se sont établis à 193 millions de dollars, lesquels sont surtout attribuables à l'augmentation de 35 points de base du taux d'intérêt utilisé pour évaluer notre passif au titre des avantages du personnel comparativement à celui au 31 décembre 2014.

Points saillants financiers pour le semestre clos le 30 juin 2015 comparativement au semestre clos le 30 juin 2014 :

- Nous avons dégagé un résultat global total de 1 620 millions de dollars, faisant état de la solidité continue de notre performance opérationnelle attribuable à la croissance des produits tirés des primes et à l'amélioration des résultats en matière de retour au travail, ce qui a entraîné une diminution des paiements de prestations.
- Les produits tirés des primes ont augmenté de 116 millions de dollars, ou 5,2 %, ce qui reflète essentiellement une augmentation de 2,3 % des gains assurables, en raison d'une modeste croissance des secteurs de l'automobile, de la construction, des soins de santé, de la fabrication et des services, et d'une légère hausse du taux de prime moyen imputé aux employeurs en 2015 par suite des changements dans la composition des secteurs d'activité et de l'élargissement de la protection en vertu de la législation présomptive pour les pompiers, le tout contrebalancé par la charge nette au titre des programmes d'encouragement obligatoires des employeurs, ce qui témoigne des résultats techniques favorables. Nous continuons de dégager des flux de trésorerie positifs étant donné que les produits tirés des primes ont dépassé nos charges d'exploitation, ce qui nous a permis de transférer un montant de 685 millions de dollars des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation dans notre fonds de placement à la fin du deuxième trimestre.
- Malgré un affaiblissement au deuxième trimestre par suite de la hausse des taux d'intérêt et de la crise en Grèce, le rendement des fonds a continué de dépasser les attentes au premier semestre de 2015 grâce aux solides rendements attribuables aux marchés des actions étrangères, en partie aidés par l'affaiblissement du dollar canadien, un modeste rendement des obligations et un modeste rendement du marché privé. Le rendement global des placements s'est établi à 4,7 % par rapport à 6,5 % pour la période correspondante de 2014. Le portefeuille de placements a atteint 25,5 milliards de dollars au 30 juin 2015, représentant une hausse de 1,8 milliard de dollars par rapport au 31 décembre 2014. Les rendements des placements ont été solides ces dernières années et ont dépassé les attentes. Cependant, ces résultats ne doivent pas être extrapolés à l'avenir, et nous continuons de viser un taux de rendement de nos placements de 6,0 % par année sur une période de 10 à 15 ans consécutifs.
- Les paiements de prestations ont diminué de 57 millions de dollars, ou 4,7 %, ce qui représente une diminution de 1 981 ou 4,3 % des demandes de prestations par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, y compris des demandes de prestations immobilisées, ainsi qu'une baisse de 892, ou 5,6 %, des demandes de prestations de l'année de lésion considérée comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent.
- Les charges administratives et autres charges, avant l'affectation aux coûts des prestations, ont augmenté de 33 millions de dollars, ou 9,3 %, ce qui reflète une hausse de 12 millions de dollars des charges liées au régime d'avantages à long terme du personnel, une hausse de 8 millions de dollars des charges au titre des créances irrécouvrables, une augmentation de 8 millions de dollars des charges au titre du matériel et de l'entretien, une augmentation de 7 millions de dollars des salaires et avantages à court terme et une montée de 5 millions de dollars des autres charges d'exploitation, le tout en partie contrebalancé par une baisse de 7 millions de dollars des charges liées à la mise au point et à l'intégration des systèmes. Voir la rubrique 2 – Résultats d'exploitation, à la page 7, pour plus de détails.
- Les autres éléments du résultat global se sont établis à 69 millions de dollars, lesquels sont surtout attribuables à un profit de 71 millions de dollars en raison d'un excédent du rendement réel sur les produits d'intérêts découlant des actifs des régimes liés aux régimes d'avantages du personnel.
- Notre passif non provisionné s'établissait à 6 602 millions de dollars au 30 juin 2015, soit une diminution de 1 496 millions de dollars, ou 18,5 %, depuis le 31 décembre 2014.

Points saillants relatifs à l'exploitation pour le semestre clos le 30 juin 2015 :

Augmentation marginale du volume de demandes de prestations. Le nombre de demandes de prestations enregistrées au deuxième trimestre de 2015 s'est accru de 0,6 %, soit 279 demandes de plus qu'en 2014. Les volumes des demandes de prestations avec interruption de travail ont augmenté en 2015 par rapport à ceux du trimestre correspondant de 2014, passant de 12 924 à 13 264, tandis que les volumes des demandes de prestations sans interruption de travail ont baissé légèrement, passant de 34 958 à 34 897. En général, pour les deux premiers trimestres de 2015, le total des demandes de prestations enregistré a diminué de 1,9 % comparativement à celui de la période correspondante de 2014. Le taux de lésion avec interruption de travail a continué de s'améliorer, pour s'établir à 0,83 lésion par 100 travailleurs, soit une amélioration de 8,8 % comparativement au taux de lésion avec interruption de travail de 0,91 pour la période correspondante de 2014.

Amélioration soutenue des perspectives pour les travailleurs blessés. Au deuxième trimestre de 2015, l'approche intégrée adoptée par la CSPAAT pour le rétablissement et le retour au travail a continué de se traduire par des résultats positifs pour les travailleurs et les employeurs. La province de l'Ontario (la « province ») affiche encore une fois l'un des meilleurs taux de rétablissement et de retour au travail au Canada – 92,0 % des travailleurs blessés continuent de retourner au travail dans un délai de 12 mois sans subir de perte de salaire, et 80,6 % des travailleurs blessés ayant intégré le programme de transition professionnelle de la CSPAAT sont parvenus à trouver de l'emploi au cours du deuxième trimestre de 2015.

Le pourcentage de travailleurs touchant des prestations pour perte de gains à des intervalles clés a continué de s'améliorer. Les pourcentages de travailleurs touchant des prestations durant trois mois et six mois au deuxième trimestre de 2015 continuent d'être à leur niveau historique le plus bas, ayant été ramenés respectivement de 11,9 % à 10,8 % et de 6,7 % à 6,0 %, par rapport au trimestre correspondant de 2014. Les durées plus longues (48 et 72 mois) se sont également améliorées par rapport à celles du trimestre correspondant de 2014, la première étant ramenée de 3,1 % à 2,3 %, et la dernière, de 5,2 % à 4,2 %.

Amélioration du rétablissement grâce aux investissements dans les soins de santé. L'accent mis constamment sur la prestation précoce des soins médicaux aux travailleurs blessés au moyen de services comme les programmes des cliniques spécialisées et les programmes de soins a permis de maintenir le pourcentage des travailleurs atteints d'une invalidité permanente à 5,8 %, qui demeure inchangé depuis 2014. La pension d'invalidité permanente moyenne a légèrement reculé à 9,5 %, comparativement à 9,6 % au deuxième trimestre de 2014. Une partie de ces améliorations sont attribuables à la croissance soutenue du pourcentage de travailleurs ayant déposé des demandes de prestations qui participent à ces programmes de soins de santé intégrés, qui est passé de 36,4 % au deuxième trimestre de 2014 à 41,2 %.

Amélioration continue de la rapidité des décisions. En raison de la diminution du volume des demandes de prestations depuis le début de l'exercice et des améliorations apportées sans cesse à l'efficacité du service, 91,8 % des décisions en matière d'admissibilité ont été prises dans un délai de deux semaines au cours du premier semestre 2015, soit une hausse comparativement à 91,5 % pour la période correspondante de 2014. Le processus d'appel demeure efficace et rapide, et 88,9 % des appels ont été résolus dans un délai de six mois.

Maintien de résultats encourageants de satisfaction de la clientèle. Selon les résultats obtenus dans le cadre du sondage auprès de la clientèle mené par un tiers au cours du deuxième trimestre, 80 % des travailleurs blessés et 85 % des employeurs ayant répondu au sondage se sont dits satisfaits de la gestion des demandes de prestations par la CSPAAT. Ce niveau de satisfaction auprès des travailleurs blessés est à un sommet historique (en hausse par rapport à 76 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent et à 73 % au premier trimestre de 2015), alors que la satisfaction des employeurs a légèrement chuté (en baisse par rapport à 87 % au deuxième trimestre de l'exercice précédent et à 86 % au premier trimestre de 2015). Quant à la gestion des comptes des employeurs, 9 répondants sur 10 continuent d'être satisfaits du service fourni par la CSPAAT, ce qui demeure inchangé par rapport à la période correspondante de 2014.

2. Résultats d'exploitation

Analyse détaillée de nos résultats financiers pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015 comparativement aux périodes correspondantes de 2014

La présente rubrique fournit une analyse détaillée de nos résultats financiers. Tous les montants aux présentes sont en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Points saillants financiers

Le tableau suivant présente nos résultats d'exploitation pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Produits				
Primes	1 239	1 128	2 405	2 279
Programmes d'encouragement obligatoires des employeurs, montant net	(37)	(35)	(69)	(59)
	1 202	1 093	2 336	2 220
Revenu (perte) de placement net(te)				
Revenu (perte) de placement	(264)	563	1 096	1 315
Frais de placement	(44)	(44)	(95)	(87)
	(308)	519	1 001	1 228
	894	1 612	3 337	3 448
Charges				
Coûts des prestations				
Paievements de prestations	575	612	1 167	1 224
Charges administratives liées aux demandes de prestations	98	93	197	195
Variation dans l'évaluation actuarielle de la dette au titre de l'indemnisation future	(7)	111	55	209
	666	816	1 419	1 628
Cotisations à la Caisse pour perte de revenu de retraite	14	15	28	30
Charges administratives et autres charges	115	84	199	159
Obligations sanctionnées par la loi et engagements de financement	66	72	140	148
	861	987	1 786	1 965
Excédent des produits sur les charges	33	625	1 551	1 483
Autres éléments du résultat global				
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	193	(114)	69	(255)
Total du résultat global	226	511	1 620	1 228
Total du résultat global attribuable aux :				
Intervenants de la CSPAAT	258	445	1 496	1 074
Participations ne donnant pas le contrôle	(32)	66	124	154
	226	511	1 620	1 228
Autres mesures				
Bénéfice des activités de base ¹	334	217	605	464
Rendement des placements ²	(1,2) %	2,6 %	4,7 %	6,5 %
			30 juin 2015	31 déc. 2014
Passif non provisionné ³			(6 602)	(8 098)

- 1) Le bénéfice des activités de base s'entend du total du résultat global, exclusion faite de l'incidence du revenu de placement net, des changements dans l'évaluation actuarielle et de tout élément considéré comme significatif et exceptionnel. Voir la rubrique 7 – Mesure financière non conforme aux IFRS.
- 2) Le rendement des placements correspond à la variation de la juste valeur du portefeuille de placements total, compte tenu des apports en capital et des retraits, avant les frais de placement.
- 3) Le passif non provisionné représente l'insuffisance de l'actif net attribuable aux intervenants de la CSPAAT à la date de clôture. Le total de l'insuffisance de l'actif de 3 817 millions de dollars au 30 juin 2015 (5 454 millions de dollars au 31 décembre 2014) est attribué aux intervenants de la CSPAAT et aux participations ne donnant pas le contrôle d'après leur quote-part de l'actif net de la CSPAAT. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part de l'actif net et le total du résultat global des filiales dans lesquelles la CSPAAT détient directement ou indirectement une participation de moins de 100 %. Les participations ne donnant pas le contrôle de 2 785 millions de dollars au 30 juin 2015 (2 644 millions de dollars au 31 décembre 2014) excluent la dette au titre de l'indemnisation future étant donné que les détenteurs de ces participations, le régime de retraite des employés de la CSPAAT et d'autres investisseurs ne sont pas responsables de ces obligations. La quote-part du total de l'insuffisance de l'actif attribuable aux intervenants de la CSPAAT au 30 juin 2015 était de 6 602 millions de dollars (8 098 millions de dollars au 31 décembre 2014), ce qui inclut la dette au titre de l'indemnisation future. Se reporter aux états de la situation financière consolidés intermédiaires pour plus de détails.

Primes

Voici un sommaire des primes pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos le 30 juin			
	2015	2014	Variation		2015	2014	Variation	
			\$	%			\$	%
Primes versées par les employeurs de l'annexe 1								
Primes brutes de l'annexe 1	1 203	1 097	106	9,7	2 341	2 219	122	5,5
Intérêts et pénalités	18	13	5	38,5	29	23	6	26,1
	1 221	1 110	111	10,0	2 370	2 242	128	5,7
Charges administratives des employeurs de l'annexe 2	18	18	-	-	35	37	(2)	(5,4)
	1 239	1 128	111	9,8	2 405	2 279	126	5,5
Programmes d'encouragement obligatoires des employeurs, montant net	(37)	(35)	(2)	(5,7)	(69)	(59)	(10)	(16,9)
	1 202	1 093	109	10,0	2 336	2 220	116	5,2

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, les primes brutes ont augmenté de 106 millions de dollars, ou 9,7 %, reflétant le montant de 51 millions de dollars attribuable à une augmentation de 4,5 % des gains assurables et un montant de 55 millions de dollars, attribuable à la légère hausse du taux de prime moyen imputé aux employeurs en 2015 par suite des changements dans la composition des secteurs d'activité et de l'élargissement de la protection en vertu de la législation présomptive pour les pompiers.

Pour le semestre clos le 30 juin 2015, les primes brutes ont augmenté de 122 millions de dollars, ou 5,5 %, ce qui tient compte d'un montant de 53 millions de dollars attribuable à une augmentation de 2,3 % des gains assurables et de 69 millions de dollars attribuable à une légère hausse du taux de prime moyen imputé aux employeurs en 2015 par suite des changements dans la composition des secteurs privés et de l'élargissement de la protection en vertu de la législation présomptive pour les pompiers.

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015, les versements au titre des programmes d'encouragement obligatoires des employeurs, montant net, ont augmenté en raison de la hausse des remboursements offerts en vertu des programmes de tarification par incidence rétrospectifs, surtout la Nouvelle méthode expérimentale de tarification par incidence (« NMETI »), ce qui témoigne des résultats techniques favorables.

Revenu de placement net

Voici un sommaire du revenu (de la perte) de placement, réparti par catégorie d'actif, pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

Catégorie d'actifs (en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin							
	2015				2014			
	Revenu (perte) de placement	Rendement %	Valeur liquidative ¹	%	Revenu (perte) de placement	Rendement %	Valeur liquidative ¹	%
Actions de sociétés ouvertes	(78)	(0,9)	9 358	36,6	198	2,4	8 253	36,5
Revenu fixe	(100)	(1,8)	6 217	24,3	106	2,1	5 568	24,6
Portefeuilles multiactifs	(127)	(2,1)	5 941	23,3	201	3,9	5 071	22,5
Immeubles	29	1,1	2 037	8,0	46	1,9	1 932	8,6
Infrastructures	11	1,5	782	3,1	11	2,1	613	2,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	-	1 117	4,4	1	-	1 084	4,8
Autres	-	-	70	0,3	-	-	72	0,3
Revenu (perte) de placement	(264)	(1,2)	25 522	100,0	563	2,6	22 593	100,0
Frais de placement	(44)				(44)			
Revenu (perte) de placement net(te)	(308)				519			

1) La valeur liquidative totale comprend la trésorerie, les débiteurs et les fournisseurs, ainsi que les dérivés liés aux placements.

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, le revenu de placement net a diminué de 827 millions de dollars par rapport à celui de la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui traduit un rendement global négatif de 1,2 % ou une perte de placement nette de 308 millions de dollars pour le deuxième trimestre. Le rendement des stratégies visant les actions de sociétés ouvertes (négatif de 0,9 %), les titres à revenu fixe (négatif 1,8 %) et les portefeuilles multiactifs (négatif 2,1 %) a été touché par l'affaiblissement des marchés des actions et des obligations. Le rendement des placements dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures s'est élevé à respectivement 1,1 % et 1,5 % en raison des distributions de revenu.

Catégorie d'actifs (millions de dollars canadiens)	Semestres clos les 30 juin							
	2015				2014			
	Revenu (perte) de placement	Rende- ment %	Valeur liquida- tive ¹	%	Revenu (perte) de placement	Rende- ment %	Valeur liquida- tive ¹	%
Actions de sociétés ouvertes	688	8,1	9 358	36,6	544	7,1	8 253	36,5
Revenu fixe	145	2,5	6 217	24,3	236	4,9	5 568	24,6
Portefeuille multiactifs	194	3,2	5 941	23,3	429	8,8	5 071	22,5
Immeubles	48	1,5	2 037	8,0	79	3,2	1 932	8,6
Infrastructures	19	0,9	782	3,1	24	4,4	613	2,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2	-	1 117	4,4	3	-	1 084	4,8
Autres	-	-	70	0,3	-	-	72	0,3
Revenu de placement	1 096	4,7	25 522	100,0	1 315	6,5	22 593	100,0
Frais de placement	(95)				(87)			
Revenu de placement net	1 001				1 228			

1. La valeur liquidative totale comprend la trésorerie, les débiteurs et les fournisseurs ainsi que les dérivés liés aux placements.

Pour le semestre clos le 30 juin 2015, le revenu de placement net a diminué de 227 millions de dollars par rapport à celui du semestre correspondant de l'exercice précédent, ce qui est imputable au rendement global de 4,7 % depuis le début de l'exercice. Le rendement des stratégies visant les titres à revenu fixe (2,5 %) a diminué, le rendement sur capital n'ayant pas été aussi solide qu'en 2014. Les résultats des stratégies visant les portefeuilles multiactifs (3,2 %) ont également été moins élevés en raison de l'affaiblissement des marchandises, ce qui a contrebalancé le rendement modéré des actions et des obligations. Les résultats des stratégies de placement dans les secteurs de l'immobilier et des infrastructures ont été en partie contrebalancés par une dépréciation en capital des actifs liés au secteur de détail à l'échelle nationale et au secteur de l'énergie à l'échelle internationale, entraînant des rendements de respectivement 1,5 % et 0,9 %.

Coûts des prestations

Les coûts des prestations sont composés des éléments suivants : i) les paiements de prestations à l'intention ou au nom des travailleurs blessés; ii) les charges administratives liées aux demandes de prestations, qui représentent une estimation des coûts d'administration nécessaires pour appuyer nos programmes d'indemnisation; et iii) la variation dans l'évaluation actuarielle de la dette au titre de l'indemnisation future, qui représente un rajustement des estimations actuarielles des charges futures liées aux demandes de prestations existant à la date des états de la situation financière consolidés intermédiaires.

Voici un sommaire des coûts des prestations pour les trimestres et les semestres clos les 30 juin :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	2015	2014	Variation		2015	2014	Variation	
			\$	%			\$	%
Paiements de prestations	575	612	(37)	(6,0)	1 167	1 224	(57)	(4,7)
Charges administratives liées aux demandes de prestations	98	93	5	5,4	197	195	2	1,0
Variation dans l'évaluation actuarielle de la dette au titre de l'indemnisation future	(7)	111	(118)	(100+)	55	209	(154)	(73,7)
Total des coûts des prestations	666	816	(150)	(18,4)	1 419	1 628	(209)	(12,8)

Paiements de prestations

Les paiements de prestations représentent les sommes versées au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin à l'intention ou au nom des travailleurs blessés et sont composés des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
	2015	2014	Variation		2015	2014	Variation	
			\$	%			\$	%
Perte de gains	205	222	(17)	(7,7)	412	434	(22)	(5,1)
Pension des travailleurs	146	151	(5)	(3,3)	293	302	(9)	(3,0)
Soins de santé	108	113	(5)	(4,4)	227	234	(7)	(3,0)
Perte économique future	53	58	(5)	(8,6)	108	116	(8)	(6,9)
Prestations de survivant	46	44	2	4,5	92	88	4	4,5
Fournisseurs externes	9	12	(3)	(25,0)	18	24	(6)	(25,0)
Perte non économique	11	13	(2)	(15,4)	22	24	(2)	(8,3)
Autres	(3)	(1)	(2)	(100+)	(5)	2	(7)	(100+)
Total des paiements de prestations	575	612	(37)	(6,0)	1 167	1 224	(57)	(4,7)

Voici un sommaire des variations importantes relatives aux paiements de prestations pour le trimestre clos le 30 juin 2015 :

- Les prestations pour perte de gains ont diminué par suite surtout de l'amélioration de la gestion des demandes de prestations qui a découlé de meilleurs résultats en matière de rétablissement et de retour au travail, reflétant une réduction de 3 496, ou 15,1 %, des demandes de prestations non immobilisées au 30 juin 2015.
- Les indemnités pour perte économique future ont diminué, une diminution naturelle qui reflète le nombre de prestataires ayant atteint l'âge de 65 ans (âge auquel le versement de prestations cesse). Ce programme a été supprimé.
- La charge au titre des fournisseurs externes a diminué, en raison surtout du moins grand nombre de lésions avec interruption de travail et d'une approche plus ciblée de retour au travail.
- Les autres paiements de prestations ont diminué, surtout en raison de la baisse des paiements excédentaires et de la hausse du nombre de recouvrements auprès de tiers, ce qui a donné lieu à un recouvrement net de 3 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de 2015.

Voici un sommaire des variations importantes relatives aux paiements de prestations pour le semestre clos le 30 juin 2015 :

- Les prestations pour perte de gains ont diminué par suite surtout de l'amélioration de la gestion des demandes de prestations qui a découlé de meilleurs résultats en matière de rétablissement et de retour au travail, reflétant une réduction de 4 217, ou 12,4 %, des demandes de prestations non immobilisées au 30 juin 2015. Le taux de lésion avec interruption de travail a diminué de 8,8 %, pour s'établir à 0,83 lésion par 100 travailleurs, ce qui a aussi contribué à réduire les prestations pour perte de gains.
- Les indemnités pour perte économique future ont diminué, une diminution naturelle qui reflète le nombre de prestataires ayant atteint l'âge de 65 ans (âge auquel le versement de prestations cesse). Ce programme a été supprimé.
- La charge au titre des fournisseurs externes a diminué, en raison surtout du moins grand nombre de lésions avec interruption de travail et d'une approche plus ciblée de retour au travail.
- Les autres paiements de prestations ont diminué surtout en raison de la baisse des paiements excédentaires et de la hausse du nombre de recouvrements auprès de tiers, d'où un recouvrement net de 5 millions de dollars au cours du premier semestre de 2015.

Charges administratives liées aux demandes de prestations

Les charges administratives liées aux demandes de prestations reflètent les parties des charges administratives et autres charges et des obligations sanctionnées par la loi et des engagements de financement attribuées aux coûts des prestations. Voici un sommaire des charges administratives liées aux demandes de prestations pour les trimestres et les semestres clos au 30 juin :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
			Variation				Variation	
	2015	2014	\$	%	2015	2014	\$	%
Attribution des charges administratives et autres charges	93	93	-	-	188	195	(7)	(3,6)
Attribution des obligations sanctionnées par la loi et des engagements de financement	5	-	5	100+	9	-	9	100+
Total des charges administratives liées aux demandes de prestations	98	93	5	5,4	197	195	2	1,0

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015, l'augmentation est essentiellement attribuable à une hausse du pourcentage de la répartition des charges administratives liées aux demandes de prestations en raison des obligations sanctionnées par la loi et des engagements de financement comparativement à celui des périodes correspondantes de l'exercice précédent.

Variations dans l'évaluation actuarielle de la dette au titre de l'indemnisation future

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Variation dans l'évaluation actuarielle de la dette au titre de l'indemnisation future	(7)	111	55	209

Pour le semestre clos le 30 juin 2015, la variation dans l'évaluation actuarielle de la dette au titre de l'indemnisation future reflète principalement les résultats favorables relativement aux prestations pour perte de gains, ainsi que la baisse des coûts des nouvelles demandes de prestations en 2015 par rapport à 2014.

La variation dans l'évaluation actuarielle de la dette au titre de l'indemnisation future pour le semestre clos le 30 juin est présentée dans le tableau ci-dessous :

(en millions de dollars canadiens)

Dette au titre de l'indemnisation future au 31 décembre 2014	26 800
Paiements effectués en 2015 pour les années de lésion précédentes	(1 269)
Intérêts au titre de la désactualisation ¹	618
Passifs assumés pour l'année de lésion 2015	801
Gains actuariels ²	(95)
Dette au titre de l'indemnisation future au 30 juin 2015	26 855
Variation dans l'évaluation actuarielle de la dette au titre de l'indemnisation future	55

1. La désactualisation représente les charges d'intérêts estimatives de la dette au titre de l'indemnisation future, compte tenu du taux d'actualisation, de la dette au titre de l'indemnisation future au début de la période et des paiements effectués au cours de la période.
2. La majeure partie des gains actuariels se rattache aux prestations pour perte de gains.

Charges administratives et autres charges

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
			Variation				Variation	
	2015	2014	\$	%	2015	2014	\$	%
Salaires et avantages à court terme	101	100	1	1,0	204	197	7	3,6
Régimes d'avantages à long terme du personnel	36	32	4	12,5	76	64	12	18,8
Créances irrécouvrables	29	19	10	52,6	27	19	8	42,1
Communications	4	3	1	33,3	6	5	1	20,0
Amortissement	4	2	2	100,0	5	6	(1)	(16,7)
Matériel et entretien	15	8	7	87,5	30	22	8	36,4
Installations	9	8	1	12,5	19	19	-	-
Mise au point et intégration des systèmes	1	2	(1)	(50,0)	2	9	(7)	(77,8)
Indemnités de fin de contrat de travail	-	(2)	2	100,0	2	-	2	100+
Autres	9	5	4	80,0	16	13	3	23,1
	208	177	31	17,5	387	354	33	9,3
Charges administratives liées aux demandes de prestations affectées aux coûts des prestations	(93)	(93)	-	-	(188)	(195)	7	3,6
Total des charges administratives et autres charges	115	84	31	36,9	199	159	40	25,2

Voici un sommaire des variations importantes des charges administratives et autres charges, avant l'affectation aux coûts des prestations, pour le trimestre clos le 30 juin 2015 :

- Les régimes d'avantages à long terme du personnel ont augmenté surtout à cause d'une diminution de 70 points de base (de 4,7 % à 4,0 %) des taux d'intérêt utilisés pour évaluer nos obligations au titre des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, ce qui comprend l'assurance-vie, l'assurance pour soins dentaires et l'assurance-maladie complémentaire.
- Les créances irrécouvrables ont augmenté du fait, principalement, des comptes réputés irrécouvrables.
- Les charges liées au matériel et à l'entretien ont augmenté, ce qui reflète la hausse des coûts des activités de soutien liés aux infrastructures.
- Les autres charges ont augmenté sous l'effet principalement de la hausse des services de consultation et professionnels.

Voici un sommaire des variations importantes relatives aux charges administratives et autres charges, avant l'affectation aux coûts des prestations pour le semestre clos le 30 juin 2015 :

- Les salaires et avantages à court terme ont augmenté à l'instar des pressions inflationnistes et des coûts plus élevés du personnel temporaire qui vient en appui à nos efforts de transformation opérationnelle.
- Les régimes d'avantages à long terme du personnel ont augmenté, principalement par suite d'une diminution de 70 points de base (de 4,7 % à 4,0 %) des taux d'intérêt utilisés pour évaluer nos obligations au titre des régimes de retraite et d'avantages complémentaires de retraite, dont l'assurance-vie, l'assurance pour soins dentaires et l'assurance-maladie complémentaire.

- Les créances irrécouvrables ont augmenté du fait, principalement, des comptes réputés irrécouvrables.
- Les charges liées au matériel et à l'entretien ont augmenté, ce qui reflète la hausse des coûts des activités de soutien liés aux infrastructures.
- Les charges liées à la mise au point et à l'intégration des systèmes ont diminué compte tenu d'une augmentation des coûts de développement qui sont admissibles à la capitalisation.

Charges au titre des obligations sanctionnées par la loi et des engagements de financement

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin				Semestres clos les 30 juin			
			Variation				Variation	
	2015	2014	\$	%	2015	2014	\$	%
Obligations sanctionnées par la loi								
Loi sur la santé et la sécurité au travail	23	23	-	-	47	47	-	-
Coûts de prévention du ministère du Travail	26	25	1	4,0	55	54	1	1,9
	49	48	1	2,1	102	101	1	1,0
Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail	5	6	(1)	(16,7)	10	10	-	-
Programme de consultation sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail								
Bureau des conseillers des travailleurs	2	3	(1)	(33,3)	6	7	(1)	(14,3)
Bureau des conseillers des employeurs	1	1	-	-	2	2	-	-
	3	4	(1)	(25,0)	8	9	(1)	(11,1)
Total des obligations sanctionnées par la loi	57	58	(1)	(1,7)	120	120	-	-
Engagements de financement								
Subventions	1	1	-	-	1	1	-	-
Rabais pour les programmes de sécurité	13	13	-	-	28	27	1	3,7
Total des engagements de financement	14	14	-	-	29	28	1	3,6
	71	72	(1)	(1,4)	149	148	1	0,7
Charges administratives liées aux demandes de prestations affectées aux coûts des prestations	(5)	-	(5)	(100+)	(9)	-	(9)	(100+)
Total des obligations sanctionnées par la loi et des engagements de financement	66	72	(6)	(8,3)	140	148	(8)	(5,4)

Pour le trimestre clos le 30 juin 2015, les charges au titre des obligations sanctionnées par la loi et des engagements de financement, avant l'affectation aux coûts des prestations, ont diminué de 1 million de dollars, ou 1,4 %, en raison de la baisse des charges au titre du Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail et le Bureau des conseillers des travailleurs.

Pour le semestre clos le 30 juin 2015, les charges au titre des obligations sanctionnées par la loi et des engagements de financement, avant l'affectation aux coûts des prestations, ont augmenté de 1 million de dollars, ou 0,7 %, ce qui tient compte d'une hausse des rabais dans le cadre du programme de sécurité.

3. Situation financière

Analyse des variations importantes dans nos états de la situation financière consolidés intermédiaires au 30 juin 2015

Les variations dans nos états de la situation financière consolidés intermédiaires sont comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	30 juin 2015	31 déc. 2014	Variation		Commentaire
			\$	%	
Actifs					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 463	1 473	(10)	(0,7)	Se reporter aux états des flux de trésorerie consolidés intermédiaires figurant dans les états financiers consolidés intermédiaires pour plus de détails.
Débiteurs	1 666	1 303	363	27,9	Augmentation qui traduit essentiellement une hausse de la somme à recevoir liée aux placements.
Actions de sociétés ouvertes	9 917	9 136	781	8,5	Augmentation nette principalement attribuable à la variation de la juste valeur et aux cotisations. Voir la rubrique 2 – Résultats d'exploitation, pour plus de détails.
Obligations	6 723	6 307	416	6,6	
Actifs dérivés	49	158	(109)	(69,0)	
Autres placements	7 426	6 960	466	6,7	Aucune variation importante
Immobilisations corporelles	122	124	(2)	(1,6)	
Immobilisations incorporelles	141	110	31	28,2	
Passifs					
Fournisseurs et charges à payer	1 350	1 186	164	13,8	Augmentation qui traduit principalement une hausse des charges à payer liées aux charges administratives et aux programmes de tarification par incidence rétrospectifs.
Passifs dérivés	170	97	73	75,3	Augmentation essentiellement attribuable aux fluctuations de notre situation de couverture du change de notre portefeuille de placements.
Dette à long terme	52	52	-	-	Aucune variation importante
Passif de la Caisse pour perte de revenu de retraite	1 716	1 663	53	3,2	Aucune variation importante
Passif au titre des régimes d'avantages du personnel	1 181	1 227	(46)	(3,7)	Aucune variation importante
Dette au titre de l'indemnisation future	26 855	26 800	55	0,2	Aucune variation importante. Voir la rubrique 2 – Résultats d'exploitation, pour plus de détails.
Passif non provisionné	(6 602)	(8 098)	1 496	18,5	Total du résultat global attribuable aux intervenants de la CSPAAAT

4. Sommaire des résultats trimestriels

Bref aperçu de nos résultats financiers par trimestre

Principales informations financières pour les huit derniers trimestres clos le 30 juin 2015 :

(en millions de dollars canadiens)	2015		2014				2013	
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Primes nettes	1 202	1 134	1 127	1 120	1 093	1 127	1 034	1 149
Revenu (perte) de placement net(te)	(308)	1 309	554	145	519	709	894	532
Coûts des prestations								
Paievements de prestations	575	592	610	586	612	612	629	613
Charges administratives liées aux demandes de prestations	98	99	68	100	93	102	92	109
Variation dans l'évaluation actuarielle de la dette au titre de l'indemnisation future	(7)	62	(153)	(216)	111	98	(330)	(100)
	666	753	525	470	816	812	391	622
Cotisations à la Caisse pour perte de revenu de retraite	14	14	15	14	15	15	15	16
Charges administratives et autres charges	115	84	131	68	84	75	144	85
Obligations sanctionnées par la loi et engagements de financement	66	74	56	72	72	76	52	72
Excédent des produits sur les charges	33	1 518	954	641	625	858	1 326	886
Réévaluation des régimes à prestations définies du personnel (autres éléments du résultat global)	193	(124)	34	(75)	(114)	(141)	308	202
Total du résultat global	226	1 394	988	566	511	717	1 634	1 088
Total du résultat global attribuable aux intervenants de la CSPAAT	258	1 238	921	545	445	629	1 523	1 020
Autres mesures								
Bénéfice des activités de base ¹	334	271	247	280	217	247	102	254
Rendement des placements (%) ²	(1,2)	6,0	2,7	0,8	2,6	3,8	5,0	3,1
Passif non provisionné ³	6 602	6 860	8 098	9 019	9 564	10 009	10 638	12 161

Un certain nombre de tendances et de facteurs périodiques, comme les emplois saisonniers ainsi que la conjoncture générale de l'économie et du marché, ont des répercussions sur nos produits et charges trimestriels. Les gains assurables qui fluctuent en fonction des taux d'emploi dans les industries que nous assurons ont aussi une incidence sur nos produits tirés des primes. La baisse du revenu de placement net au cours du deuxième trimestre tient compte de l'affaiblissement des marchés des actions et des obligations alors que les investisseurs étaient d'avis que le renforcement de l'économie donnerait lieu à une hausse des taux d'intérêt. En outre, la crise en Grèce a atteint son plus haut niveau à la fin du trimestre, ce qui a entraîné encore plus d'incertitude et la vente de titres. Cette baisse a modéré quelque peu les solides résultats du début de l'exercice.

1. Le bénéfice des activités de base s'entend du total du résultat global, exclusion faite de l'incidence du revenu de placement net, des changements dans l'évaluation actuarielle et de tout élément considéré comme significatif et exceptionnel. Voir la rubrique 7 – Mesure financière non conforme aux IFRS.
2. Le rendement des placements correspond à la variation de la juste valeur du portefeuille de placements total, compte tenu des apports en capital et des retraits, avant les frais de placement. Ne correspond pas aux chiffres annuels en raison de l'arrondissement.
3. Le passif non provisionné représente l'insuffisance de l'actif net attribuable aux intervenants de la CSPAAT à la date de clôture. Le total de l'insuffisance de l'actif de 3 817 millions de dollars au 30 juin 2015 (5 454 millions de dollars au 31 décembre 2014) est attribué aux intervenants de la CSPAAT et aux participations ne donnant pas le contrôle d'après leur quote-part de l'actif net de la CSPAAT. Les participations ne donnant pas le contrôle représentent la quote-part de l'actif net et le total du résultat global des filiales dans lesquelles la CSPAAT détient directement ou indirectement une participation de moins de 100 %. Les participations ne donnant pas le contrôle de 2 785 millions de dollars au 30 juin 2015 (2 644 millions de dollars au 31 décembre 2014) excluent la dette au titre de l'indemnisation future étant donné que les détenteurs de ces participations, le régime de retraite des employés de la CSPAAT et d'autres investisseurs ne sont pas responsables de ces obligations. La quote-part du total de l'insuffisance de l'actif attribuable aux intervenants de la CSPAAT au 30 juin 2015 était de 6 602 millions de dollars (8 098 millions de dollars au 31 décembre 2014), ce qui inclut la dette au titre de l'indemnisation future. Se reporter aux états de la situation financière consolidés intermédiaires pour plus de détails.

5. Perspectives

Perspectives d'avenir de notre organisme

Attentes initiales	Perspectives actuelles
<i>Primes.</i> Modeste augmentation attribuable à une hausse de 3,0 % des gains assurables et aucune augmentation des taux de prime moyens officiels, contrebalancées par une augmentation de 8 millions de dollars de la charge nette au titre des programmes d'encouragement obligatoires des employeurs.	<i>Primes.</i> Croissance des gains assurables abaissée à 2,5 % pour tenir compte des tendances actuelles, contrebalancée par une hausse de 14 millions de dollars de la charge nette au titre des programmes d'encouragement obligatoires des employeurs.
<i>Revenu de placement net.</i> Nous prévoyons que le revenu de placement annuel gravitera autour de 6,0 % à long terme.	<i>Revenu de placement net.</i> Aucune variation importante.
<i>Coûts des prestations.</i> Tendence soutenue à la baisse attribuable à l'amélioration des résultats d'exploitation.	<i>Coûts des prestations.</i> Aucune variation importante.
<i>Charges administratives et autres charges.</i> Légère augmentation qui s'explique par l'augmentation du passif au titre du régime de retraite et des charges liées à la mise au point et à l'intégration des nouveaux systèmes.	<i>Charges administratives et autres charges.</i> Aucune variation importante.
<i>Obligations sanctionnées par la loi.</i> Modeste augmentation attribuable à la hausse des rabais pour les programmes de sécurité.	<i>Obligations sanctionnées par la loi.</i> Aucune variation importante.
<i>Passif non provisionné.</i> Selon le provisionnement actuel, le niveau des prestations et l'évaluation réalisée conformément aux normes comptables et actuarielles en vigueur, nous estimons que notre passif non provisionné continuera à décroître en 2015 et par la suite, reflétant l'amélioration constante de notre rendement opérationnel.	<i>Passif non provisionné.</i> Aucune variation importante.

6. Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Énoncé de responsabilité relatif au contrôle interne à l'égard de l'information financière

La responsabilité de l'exactitude, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers consolidés intermédiaires, dans les limites raisonnables de l'importance relative, incombe à la direction. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la CSPAAT est conçu de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés intermédiaires ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction est également responsable de la préparation et de la présentation des informations financières additionnelles incluses dans le rapport annuel et doit s'assurer qu'elles sont conformes aux états financiers consolidés intermédiaires.

7. Mesure financière non conforme aux IFRS

Définition de notre mesure financière non conforme aux IFRS

Bénéfice des activités de base

La CSPAAT a adopté une mesure financière non conforme aux IFRS – le « bénéfice des activités de base » – dans le but d'aider les parties intéressées à mieux comprendre notre performance d'exploitation sous-jacente. Cette mesure nous paraît pertinente, car elle indique la façon dont nous gérons nos activités et constitue une méthode cohérente pour évaluer notre performance sous-jacente. Le bénéfice des activités de base s'entend du total du résultat global, exclusion faite de l'incidence du revenu de placement, des changements dans les évaluations actuarielles et de tout élément considéré comme significatif et exceptionnel. Cette mesure n'a pas de définition standardisée prescrite par les IFRS et n'est pas nécessairement comparable aux mesures portant un nom semblable utilisées par d'autres organismes.

Le tableau ci-dessous présente le rapprochement du bénéfice des activités de base et du total du résultat global, qui représente la mesure financière calculée et présentée selon les IFRS qui s'en rapproche le plus :

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Total du résultat global pour la période	226	511	1 620	1 228
<i>Ajouter (déduire) : revenu de placement net</i>	308	(519)	(1 001)	(1 228)
<i>Ajouter (déduire) : variation dans l'évaluation actuarielle de la dette au titre de l'indemnisation future</i>	(7)	111	55	209
<i>Ajouter (déduire) : variation dans l'évaluation actuarielle des régimes d'avantages du personnel</i>	(193)	114	(69)	255
Bénéfice des activités de base	334	217	605	464

8. Énoncés prospectifs

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Ce rapport de gestion contient des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'utilisation de termes comme « prévoit », ou « est d'avis », « prévu au budget », « estime », « est prévu », « fait des prévisions », « a l'intention de », « planifie », « aura lieu », ou des variations de ces termes, ou indiquent que certaines mesures, ou certains événements ou résultats « pourraient », « peuvent », « devraient », respectivement être pris, se produire ou être atteints. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur les attentes actuelles, diverses hypothèses et analyses, l'évolution de la conjoncture et autres facteurs qui, à notre avis, sont appropriés dans les circonstances. Ces énoncés prospectifs comprennent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs pouvant faire en sorte que les résultats réels ou les événements diffèrent de ceux anticipés dans nos énoncés prospectifs.

Nous croyons que les attentes représentées par nos énoncés prospectifs sont raisonnables; cependant, rien ne garantit que ces attentes s'avèrent exactes. L'objectif des énoncés prospectifs est de fournir au lecteur une description des attentes de la direction en ce qui concerne notre rendement financier anticipé. Ces énoncés pourraient ne pas être appropriés à d'autres fins. De plus, à moins d'avis contraire, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont faits à la date de sa publication et nous ne nous engageons aucunement à les mettre à jour publiquement ou à les réviser, en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autres, sauf si la loi ou les règlements applicables l'exigent.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

États de la situation financière consolidés intermédiaires résumés

Non audité (en millions de dollars canadiens)

	Note	30 juin 2015	31 décembre 2014
Actifs			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7	1 463	1 473
Débiteurs		1 666	1 303
Actions de sociétés ouvertes	3	9 917	9 136
Obligations	3	6 723	6 307
Actifs dérivés	3	49	158
Autres placements	3	7 426	6 960
Immobilisations corporelles		122	124
Immobilisations incorporelles		141	110
Actif total		27 507	25 571
Passifs			
Fournisseurs et charges à payer		1 350	1 186
Passifs dérivés		170	97
Dette à long terme		52	52
Passif de la Caisse pour perte de revenu de retraite		1 716	1 663
Passif au titre des régimes d'avantages du personnel	4	1 181	1 227
Dette au titre de l'indemnisation future	5	26 855	26 800
Passif total		31 324	31 025
Insuffisance de l'actif			
Passif non provisionné attribuable aux intervenants de la CSPAAT		(6 602)	(8 098)
Participations ne donnant pas le contrôle		2 785	2 644
Insuffisance totale de l'actif		(3 817)	(5 454)
Total du passif et de l'insuffisance de l'actif		27 507	25 571

Engagements et passifs éventuels (note 6)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

États du résultat global consolidés intermédiaires résumés

Non audité (en millions de dollars canadiens)

	Note	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
		2015	2014	2015	2014
Produits					
Primes		1 239	1 128	2 405	2 279
Programmes d'encouragement obligatoires des employeurs, montant net		(37)	(35)	(69)	(59)
		1 202	1 093	2 336	2 220
Revenu (perte) de placement net(te)					
Revenu (perte) de placement	3	(264)	563	1 096	1 315
Frais de placement	3	(44)	(44)	(95)	(87)
Total du revenu (perte) de placement net(te)		(308)	519	1 001	1 228
Total des produits		894	1 612	3 337	3 448
Charges					
Coûts des prestations					
Paievements de prestations		575	612	1 167	1 224
Charges administratives liées aux demandes de prestations		98	93	197	195
Variation dans l'évaluation actuarielle de la dette au titre de l'indemnisation future		(7)	111	55	209
		666	816	1 419	1 628
Cotisations à la Caisse pour perte de revenu de retraite		14	15	28	30
Charges administratives et autres charges		115	84	199	159
Obligations sanctionnées par la loi et engagements de financement		66	72	140	148
Total des charges		861	987	1 786	1 965
Excédent des produits sur les charges		33	625	1 551	1 483
Autres éléments du résultat global					
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	4	193	(114)	69	(255)
Total du résultat global		226	511	1 620	1 228

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Excédent des produits sur les charges attribuables aux :				
Intervenants de la CSPAAT	65	559	1 427	1 329
Participations ne donnant pas le contrôle	(32)	66	124	154
	33	625	1 551	1 483
Total du résultat global attribuable aux :				
Intervenants de la CSPAAT	258	445	1 496	1 074
Participations ne donnant pas le contrôle	(32)	66	124	154
	226	511	1 620	1 228

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

États des variations de l'insuffisance de l'actif consolidés intermédiaires résumés

Non audité (en millions de dollars canadiens)

	Note	Insuffisance de l'actif		Total
		Passif non provisionné attribuable aux intervenants de la CSPAAT	Participations ne donnant pas le contrôle	
Solde au 31 décembre 2013		(10 638)	2 394	(8 244)
Excédent des produits sur les charges		1 329	154	1 483
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	4	(255)	-	(255)
Variations dans la participation relative aux placements		-	(17)	(17)
Solde au 30 juin 2014		(9 564)	2 531	(7 033)
Excédent des produits sur les charges		1 507	88	1 595
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel		(41)	-	(41)
Variations dans la participation relative aux placements		-	25	25
Solde au 31 décembre 2014		(8 098)	2 644	(5 454)
Excédent des produits sur les charges		1 427	124	1 551
Réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	4	69	-	69
Variations dans la participation relative aux placements		-	17	17
Solde au 30 juin 2015		(6 602)	2 785	(3 817)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Tableaux des flux de trésorerie consolidés intermédiaires résumés

Non audité (en millions de dollars canadiens)

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Activités d'exploitation :				
Total du résultat global	226	511	1 620	1 228
Rajustements :				
Amortissement de la prime nette sur les placements	1	-	1	3
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	4	3	7	8
Variations de la juste valeur des placements	465	(411)	(845)	(1 048)
Variations de la juste valeur des immeubles de placement	3	(12)	18	(13)
Revenu de dividendes provenant des actions de sociétés ouvertes	(98)	(88)	(162)	(169)
Revenu provenant des entreprises associées et des coentreprises	(7)	(7)	(15)	(14)
Produits d'intérêts	(58)	(55)	(109)	(108)
Charges d'intérêts	3	4	7	7
Total du résultat global après rajustements	539	(55)	522	(106)
Variations des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation :				
Débiteurs, à l'exception de ceux liés aux activités d'investissement	(44)	9	(98)	(62)
Fournisseurs et charges à payer, à l'exception de ceux liés aux activités d'investissement et de financement	86	63	18	3
Passif de la Caisse pour perte de revenu de retraite	(24)	33	53	80
Passif au titre des régimes d'avantages du personnel	(182)	117	(46)	265
Dette au titre de l'indemnisation future	(7)	111	55	209
Total des variations des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation	(171)	333	(18)	495
Entrées nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation	368	278	504	389
Activités d'investissement :				
Revenu de dividendes provenant des actions de sociétés ouvertes, des entreprises associées et des coentreprises	100	92	168	173
Intérêts reçus	77	72	109	107
Achat d'immobilisations corporelles et incorporelles	(18)	(33)	(35)	(38)
Achat de placements	(2 745)	(2 941)	(6 179)	(5 595)
Produits de la vente et échéance de placements	2 362	2 587	5 449	5 372
Acquisition d'immeubles de placement	(14)	(9)	(20)	(16)
Acquisition d'entreprises associées et de coentreprises	(5)	(4)	(10)	(43)
Produit tiré de la sortie d'entreprises associées et de coentreprises	-	1	-	1
Acquisition d'entreprises	-	-	-	(184)
Sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'investissement	(243)	(235)	(518)	(223)
Activités de financement :				
Cession de participations ne donnant pas le contrôle	36	11	51	28
Distributions versées par des filiales aux participations ne donnant pas le contrôle	(16)	(25)	(34)	(45)
Émission (remboursement) de titres de créance, montant net	(7)	1	(7)	-
Intérêts versés au titre de la dette	(3)	(4)	(6)	(7)
Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement	10	(17)	4	(24)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	135	26	(10)	142
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	1 328	1 390	1 473	1 274
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	1 463	1 416	1 463	1 416

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Notes des états financiers consolidés intermédiaires résumés

30 juin 2015

Non audité (en millions de dollars canadiens)

1. Nature des activités

La Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (la « CSPAAT ») est une société constituée en vertu d'une loi adoptée par l'Assemblée législative de l'Ontario en 1914 et est située dans la province de l'Ontario (la « province »). À titre d'organisme fiduciaire du gouvernement de l'Ontario, la CSPAAT est chargée de l'application de la *Loi de 1997 sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* (Ontario) (la « LSPAAT »), qui établit un régime d'assurance sans égard à la responsabilité fournissant des prestations aux travailleurs qui contractent une maladie ou subissent une lésion en milieu de travail.

La CSPAAT préconise la santé et la sécurité au travail dans la province et fournit un régime d'assurance contre les accidents du travail aux employeurs et travailleurs de l'Ontario. La CSPAAT est financée entièrement par les primes versées par les employeurs et ne reçoit aucun financement ou aide du gouvernement de l'Ontario. Elle tire également des produits d'un portefeuille de placements diversifié qu'elle détient pour respecter ses obligations futures en ce qui a trait aux demandes de prestations en cours.

Le siège social de la CSPAAT est situé au 200, rue Front Ouest, Toronto (Ontario) M5V 3J1.

2. Déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés intermédiaires résumés ont été dressés conformément à la norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire*, en utilisant les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), qui ont été adoptées par le Conseil des normes comptables du Canada au titre des principes comptables généralement reconnus du Canada pour les entités d'intérêt public.

La publication des états financiers consolidés intermédiaires résumés a été autorisée par le conseil d'administration de la CSPAAT le 24 septembre 2015.

3. Placements et revenu de placement net

Le tableau suivant fournit un sommaire de la nature des placements par catégorie d'actifs :

	Actions de sociétés ouvertes	Revenu fixe	Porte- feuille multi- actifs	Immeubles	Infras- structures	Autres	30 juin 2015	31 déc. 2014
Actions de sociétés ouvertes (note 7)	9 376	-	541	-	-	-	9 917	9 136
Obligations (note 7)	-	6 295	428	-	-	-	6 723	6 307
Actifs dérivés (note 7)	-	-	49	-	-	-	49	158
Placements alternatifs (note 7) ¹	-	-	4 531	440	652	70	5 693	5 239
Immeubles de placement (note 7)	-	-	-	1 196	-	-	1 196	1 194
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	-	-	-	402	135	-	537	527
Autres placements	-	-	4 531	2 038	787	70	7 426	6 960

¹ Les placements alternatifs comprennent les placements sur le marché privé, les fonds communs et les rentes.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Notes des états financiers consolidés intermédiaires résumés
30 juin 2015

Non audité (en millions de dollars canadiens)

Revenu de placement net

Le revenu (la perte) de placement net(te) est comme suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Actions de sociétés ouvertes	(87)	155	905	647
Obligations	(109)	111	188	271
Placements alternatifs	(96)	(17)	506	235
Produits provenant des immeubles de placement	22	38	33	63
Revenu provenant des entreprises associées et des coentreprises	7	7	15	14
Dérivés	(18)	305	(485)	169
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	1	1
Moins : frais de placement	(44)	(44)	(95)	(87)
Moins : perte (revenu) attribuable à la Caisse pour perte de revenu de retraite	17	(36)	(67)	(85)
Revenu (perte) de placement net(te)	(308)	519	1 001	1 228

Le revenu (la perte) de placement net(te) comprend ce qui suit :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Profits nets (pertes nettes) sur les instruments financiers	(465)	412	845	1 049
Produits d'intérêts et de dividendes	155	142	270	274
Produits provenant des immeubles de placement	22	38	33	63
Revenu provenant des entreprises associées et des coentreprises	7	7	15	14
Moins : revenu (perte) attribuable à la Caisse pour perte de revenu de retraite	17	(36)	(67)	(85)
Revenu (perte) de placement	(264)	563	1 096	1 315
Frais de placement	(44)	(44)	(95)	(87)
Revenu (perte) de placement net	(308)	519	1 001	1 228

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Notes des états financiers consolidés intermédiaires résumés

30 juin 2015

Non audité (en millions de dollars canadiens)

4. Régimes d'avantages du personnel

Les réévaluations des régimes à prestations définies du personnel sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global de la façon suivante :

	Trimestres clos les		Semestres clos les	
	30 juin		30 juin	
	2015	2014	2015	2014
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant de changements dans les hypothèses financières	249	(154)	-	(299)
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant de changements dans les hypothèses démographiques	-	6	-	(51)
Gains actuariels (pertes actuarielles) découlant des antécédents démographiques ou autres	3	(2)	(2)	(1)
Excédent (déficit) du rendement réel des actifs des régimes sur les produits d'intérêts	(59)	36	71	96
Total des réévaluations des régimes à prestations définies du personnel	193	(114)	69	(255)

Les réévaluations ne sont jamais reclassées dans les charges; les autres éléments du résultat global liés aux réévaluations sont immédiatement transférés au passif non provisionné.

Passif au titre des régimes d'avantages du personnel

Le passif au titre des régimes d'avantages du personnel est composé des éléments suivants :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Valeur actualisée des obligations entièrement ou partiellement capitalisées	3 189	3 118
Valeur actualisée des obligations non capitalisées	719	708
Valeur actualisée totale des obligations	3 908	3 826
Juste valeur des actifs des régimes	(2 727)	(2 599)
Passif au titre des régimes d'avantages du personnel	1 181	1 227

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Notes des états financiers consolidés intermédiaires résumés

30 juin 2015

Non audité (en millions de dollars canadiens)

5. Dette au titre de l'indemnisation future

La dette au titre de l'indemnisation future est composée des éléments suivants :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Perte de gains	9 157	9 015
Pension des travailleurs	5 948	6 115
Soins de santé	3 931	3 849
Prestations de survivant	2 717	2 687
Perte économique future	1 524	1 608
Fournisseurs externes	246	239
Perte non économique	258	253
Maladies professionnelles à longue latence	1 911	1 886
Charges administratives liées aux demandes de prestations	1 163	1 148
Dette au titre de l'indemnisation future	26 855	26 800

Le tableau suivant présente un sommaire de l'évolution de la dette au titre de l'indemnisation future :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Dette au titre de l'indemnisation future au début de la période	26 800	26 960
Coûts des prestations	1 419	2 623
Coûts des prestations payés au cours de la période	(1 364)	(2 783)
Dette au titre de l'indemnisation future à la fin de la période	26 855	26 800

6. Engagements et passifs éventuels

Engagements relatifs aux placements

La CSPAAT avait les engagements suivants relatifs à son portefeuille de placements :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Placements dans : immeubles, portefeuille multiactifs et infrastructures	860	948
Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	110	127
Achats ou développement d'immeubles de placement	8	8
	978	1 083

Obligations sanctionnées par la loi et engagements de financement

Les engagements connus se rapportant aux obligations sanctionnées par la loi et aux engagements de financement au 30 juin 2015 s'établissaient à environ 255 \$ pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2016.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Notes des états financiers consolidés intermédiaires résumés

30 juin 2015

Non audité (en millions de dollars canadiens)

Poursuites

La CSPAAT est partie à diverses poursuites et réclamations, survenues dans le cours normal des activités, dont l'issue n'est pas encore déterminée. En se fondant sur les renseignements qui sont actuellement connus de la CSPAAT, la direction estime que l'issue probable de l'ensemble des poursuites et réclamations en cours aura une incidence négligeable sur la situation financière de la CSPAAT.

7. Évaluation et présentation de la juste valeur

Au cours du semestre clos le 30 juin 2015 et de l'exercice clos le 31 décembre 2014, aucun changement n'a été apporté aux niveaux de classification des instruments financiers. Les transferts entre les différents niveaux de la hiérarchie sont comptabilisés à la date de clôture.

Le tableau suivant présente la classification des actifs et des passifs dans la hiérarchie des justes valeurs :

	30 juin 2015				31 décembre 2014			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Actifs et passifs évalués à la juste valeur								
Trésorerie et équivalents de trésorerie ¹	597	866	-	1 463	658	815	-	1 473
Actions de sociétés ouvertes	9 869	48	-	9 917	9 097	39	-	9 136
Obligations	-	6 723	-	6 723	-	6 307	-	6 307
Placements alternatifs	-	5 253	440	5 693	-	4 867	372	5 239
Immeubles de placement	-	-	1 196	1 196	-	-	1 194	1 194
Actifs dérivés	-	49	-	49	-	158	-	158
Passifs dérivés	-	(170)	-	(170)	-	(97)	-	(97)
Passifs dont la juste valeur est présentée								
Dette à long terme	-	(63)	-	(63)	-	(64)	-	(64)

1. La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent un montant en trésorerie de 597 \$ et des instruments du marché monétaire à court terme de 866 \$ (respectivement 658 \$ et 815 \$ au 31 décembre 2014).

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Notes des états financiers consolidés intermédiaires résumés

30 juin 2015

Non audité (en millions de dollars canadiens)

Le tableau ci-après présente une description générale des méthodes utilisées pour évaluer la juste valeur.

Niveau de la hiérarchie	Méthode d'évaluation
Niveau 1	La juste valeur est évaluée comme étant le cours de clôture pour des actifs identiques sur un marché public actif à la date de clôture.
Niveau 2	Si un cours sur un marché public actif ne peut être obtenu, des données observables sont utilisées pour estimer la juste valeur au moyen de l'approche par le marché ou de l'approche par le résultat. Lorsque l'approche par le marché est utilisée, la juste valeur est estimée en rajustant le cours du marché d'un actif ou d'un passif semblable, à l'aide de données comme les taux d'intérêt ou les taux de change en vigueur. La juste valeur estimée à l'aide de l'approche par le résultat est fonction des flux de trésorerie futurs fixes actualisés à l'aide des taux d'intérêt du marché pour un actif ou un passif semblable.
Niveau 3	<i>Placements alternatifs</i> La juste valeur des placements alternatifs dans des entités du secteur de l'immobilier est estimée en fonction des évaluations des immeubles de placement sous-jacents effectuées au moyen des méthodes présentées ci-après pour les immeubles de placement. <i>Immeubles de placement</i> La juste valeur des immeubles de placement est estimée selon les évaluations effectuées par des évaluateurs qualifiés. Les évaluations des immeubles de placement sont en grande partie fondées sur les flux de trésorerie futurs actualisés prévus sur chaque immeuble, utilisant un taux d'actualisation et un taux de capitalisation final qui reflètent les caractéristiques, l'endroit et le marché de l'immeuble. Les flux de trésorerie futurs sont fondés, entre autres, sur les loyers provenant des contrats de location actuels et des hypothèses au sujet des loyers provenant des contrats de location futurs reflétant les conditions actuelles, moins les sorties de trésorerie futures ayant trait à ces contrats de location actuels et futurs. Au moins une évaluation par année est réalisée pour chaque immeuble en fonction d'une évaluation indépendante.

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Notes des états financiers consolidés intermédiaires résumés

30 juin 2015

Non audité (en millions de dollars canadiens)

Placements alternatifs dans des entités du secteur de l'immobilier (niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur)

Le tableau ci-dessous fournit un rapprochement de la juste valeur des placements alternatifs dans des entités du secteur de l'immobilier :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Solde au début de la période	372	371
Achats	67	3
Ventes	-	(8)
Profits nets comptabilisés dans le revenu de placement net	1	6
Solde à la fin de la période	440	372

Les taux d'actualisation et de capitalisation finaux suivants ont été utilisés pour estimer la juste valeur des flux de trésorerie actualisés :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Entités du secteur de l'immobilier		
Taux d'actualisation	5,5 % - 8,3 %	5,5 % - 8,3 %
Taux de capitalisation finaux	4,8 % - 7,3 %	4,8 % - 7,8 %

La CSPAAT a estimé qu'une augmentation de 50 points de base dans les hypothèses utilisées pour le taux de capitalisation final et le taux d'actualisation entraînerait une diminution de 36 \$ (37 \$ au 31 décembre 2014) de la juste valeur des entités du secteur de l'immobilier. Une diminution de 50 points de base dans les hypothèses utilisées pour le taux de capitalisation final et le taux d'actualisation entraînerait une augmentation estimative de 45 \$ (43 \$ au 31 décembre 2014) de la juste valeur des entités du secteur de l'immobilier. La CSPAAT a également estimé qu'une augmentation (diminution) de 5 % des flux de trésorerie futurs prévus des immeubles sous-jacents entraînerait une augmentation (diminution) de 21 \$ (21 \$ au 31 décembre 2014) de la juste valeur des entités du secteur de l'immobilier.

Immeubles de placement (niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs)

Le tableau ci-dessous fournit un rapprochement de la juste valeur des immeubles de placement :

	30 juin 2015	31 décembre 2014
Solde au début de la période	1 194	970
Acquisitions d'actifs	7	-
Regroupements d'entreprises	-	184
Dépenses d'investissement	13	32
Profits nets (pertes nettes) provenant de la variation de la juste valeur	(18)	16
Autres	-	(8)
Solde à la fin de la période	1 196	1 194

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PROFESSIONNELLE ET DE L'ASSURANCE CONTRE LES ACCIDENTS DU TRAVAIL

Notes des états financiers consolidés intermédiaires résumés

30 juin 2015

Non audité (en millions de dollars canadiens)

8. Transactions entre parties liées

Gouvernement de l'Ontario et parties liées

La CSPAAT est un organisme fiduciaire du gouvernement de l'Ontario, responsable de l'administration de la LSPAAT. À ce titre, elle est considérée comme une entité gouvernementale et bénéficie d'exemptions partielles selon les IFRS quant à la déclaration de transactions auprès du gouvernement de l'Ontario et de divers ministères, organismes et sociétés de la Couronne.

Conformément à la LSPAAT, la CSPAAT est tenue de rembourser au gouvernement de l'Ontario tous les frais administratifs engagés pour l'application de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*. Elle est également tenue de financer les coûts liés aux activités de prévention du ministère du Travail, le Tribunal d'appel de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail, le Bureau des conseillers des travailleurs et le Bureau des conseillers des employeurs. Ces remboursements et les sommes connexes imputées aux employeurs sont déterminés et approuvés par le ministre du Travail. Le financement total fourni dans le cadre de ces obligations sanctionnées par la loi et ces engagements de financement s'est élevé à respectivement 58 \$ et 121 \$ pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015 (59 \$ et 121 \$ en 2014).

En plus des obligations sanctionnées par la loi et des engagements de financement pour les subventions, que la CSPAAT présente collectivement comme charges au titre des obligations sanctionnées par la loi et des engagements de financement, les états financiers consolidés intermédiaires résumés comprennent des sommes provenant d'activités de fonctionnement régulières réalisées avec divers ministères, organismes et sociétés de la Couronne du gouvernement de l'Ontario.

La CSPAAT est tenue de rembourser au ministère de la Santé et des Soins de longue durée (le « MSSLD ») les honoraires des médecins pour les services dispensés aux travailleurs blessés, ainsi que les frais administratifs du MSSLD. Les montants versés au MSSLD pour les honoraires des médecins et les services administratifs pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015 se sont établis à respectivement 9 \$ et 18 \$ (9 \$ et 18 \$ en 2014).

Sont compris dans les placements des titres à revenu fixe négociables d'un montant de 1 471 \$ émis par le gouvernement de l'Ontario et entités liées (1 394 \$ au 31 décembre 2014).

Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi

Les deux régimes de retraite à prestations définies des employés et les régimes d'avantages à long terme, dont l'assurance-vie, l'assurance pour soins dentaires et l'assurance-maladie complémentaire, des employés de la CSPAAT sont considérés comme des parties liées. La note 4 fournit les détails des transactions concernant les régimes d'avantages postérieurs à l'emploi.